

ÉDITO **CONSTRUIRE L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN**

© M. LECOMPT - PSU/D

Un an après la sélection du projet d'Université Paris-Saclay en février 2012, de nombreux chantiers ont été lancés dont il convient de faire le point. Début 2014, un nouvel établissement dont la forme sortira vraisemblablement du texte de loi en préparation sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, donnera un statut aux coopérations que nous construisons avec nos partenaires du projet. C'est un travail de petits pas que nous menons avec la Fondation de Coopération Scientifique. Un travail que nous essayons de faire partager par des échanges dans le respect de la tradition démocratique des universités. A ce titre, nous pouvons nous réjouir de l'implication réaffirmée de l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ). Aujourd'hui, nous tendons également la main à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne (UEVE) pour que dès maintenant, elle puisse participer à ce grand projet, en attendant qu'elle en devienne membre à part entière.

Dans ce nouvel établissement, nous apportons nos valeurs universitaires et notre identité. La marque « Université Paris-Saclay », ajoutée à celle déjà prestigieuse d'Université Paris-Sud renforcera notre image à l'international et nous permettra de donner une réalité au rapprochement des universités et des grandes écoles. Une vision dépassant les clivages et qui a pour enjeu de donner à chacun de nos étudiants la place qui doit lui revenir dans la Société. Comme dans tous les pays industrialisés, le modèle universitaire fondé sur le principe d'une formation adossée à la recherche doit être développé. Reconnue pour son excellence, notre Recherche, qu'elle soit disciplinaire ou pluridisciplinaire, fondamentale ou appliquée, fournira le terreau de nos formations. Grâce à cette richesse, nous pouvons nourrir l'innovation, favoriser le transfert de technologie et contribuer ainsi à renforcer nos liens avec le monde socio-économique. C'est là aussi une ambition que nous porterons avec l'Université Paris-Saclay.

À partir de 2014, l'Université Paris-Saclay deviendra notre marque commune, y compris pour la signature des publications scientifiques et permettra une plus grande reconnaissance de nos atouts à l'international. En 2015, le Collège Doctoral unique ouvrira à nos doctorants

un spectre de formations et de laboratoires inégalé tant par l'excellence que par la diversité. À partir de 2016, le processus d'intégration s'engagera vraiment au sein d'une université unique à l'horizon 2018 - 2020.

Parallèlement à ce processus de rapprochement, le futur campus se construit. En collaboration avec l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) et les collectivités territoriales, c'est un véritable lieu de vie que nous souhaitons offrir à nos étudiants. Il sera la vitrine de nos ambitions partagées en matière de recherche et de formation. Mais il doit aussi être un exemple pour une vie de campus attractive. Le rapport Auzannet conforte le soutien apporté au projet de métro, qui est vital pour la desserte, et autant dire, pour l'existence du campus sur le plateau.

Aujourd'hui, il est important de rappeler que le campus du plateau de Saclay ne se construit pas dans l'abandon de celui de la vallée. Au contraire, nous nous attachons à penser l'avenir du campus à l'échelle globale du plateau et de la vallée. Son environnement exceptionnel, avec son parc botanique classé, se doit d'être préservé. L'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, sur le plateau, et l'Institut de Mathématiques, dans la vallée, seront les premières réalisations immobilières préfigurant le grand campus de demain. D'autres projets sont sur les rails. Ils concernent les déménagements de laboratoires de Biologie et de Chimie, ainsi que de la Faculté de Pharmacie. Le projet mêlant constructions, réhabilitations et rénovations sur le Petit-Plateau donnera jour au centre de Physique Matière et Rayonnement.

Nombreux sont les défis à relever pour construire l'Université Paris-Saclay aux côtés de nos partenaires. Mais au bout se trouve une université à même de donner à nos personnels les conditions de travail qu'ils méritent, et à nos étudiants les clés qui leur ouvriront les portes qu'ils choisissent, en France ou à l'étranger.

*Professeur Jacques Bittoun,
Président de l'Université Paris-Sud*

**CALENDRIER DE LA CRÉATION
DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY****2012 :**

- Signature de la convention attributive d'aide, début de la phase probatoire de l'Idex

2014 :

- Création de l'Université Paris-Saclay après consultation des CA des établissements

2015 :

- Début du contrat quinquennal 2015 - 2019 de l'Université Paris-Saclay
- Création du Collège des écoles doctorales Université Paris-Saclay.

2016 :

- Fin de la phase probatoire de l'IDEX et évaluation de l'avancement du projet par l'État

2016 / 2020 :

- Installation des établissements d'enseignement supérieur ayant fait le choix de rejoindre l'Université Paris-Saclay

LE RAPPORT AUZANNET SOUTIENT L'ARRIVÉE DU MÉTRO À SACLAY

«*Le plateau de Saclay aura bien son métro*», telle est la conclusion du rapport sur les transports du Grand Paris. Demandé par la Ministre de l'égalité des territoires et du logement, Cécile Duflot et rédigé par Pascal Auzannet, le rapport a dévoilé la nouvelle évaluation du coût du projet de métro Grand Paris Express. Initialement prévu à 20,5 milliards d'euros, le coût est aujourd'hui fixé à 30 milliards d'euros. Pour compenser ce surcoût, Pascal Auzannet propose d'échelonner la réalisation des tronçons jusqu'en 2030.



© MSTKA MPD CAPS
EPPS Février 2013

Prioriser les tronçons les plus urgents

Selon le rapporteur, le surcoût du projet ne remet pas en cause son aboutissement, mais demande des ajustements. La réalisation de certaines lignes sera ainsi retardée et d'autres sources de financement pourraient être trouvées. Cinq phases sont ainsi dégagées dans le rapport afin de prioriser la réalisation de tronçons vitaux et de repousser les lignes trop coûteuses dont la réalisation est jugée plus complexe. Le rapport recommande ainsi de « *poursuivre les discussions avec élus et riverains pour la partie au-delà de Saclay en direction de Versailles et de ne pas retarder un premier tronçon entre Orly et Saclay avec un transport automatique bénéficiant d'une vitesse commerciale élevée, adapté à la géographie du secteur.* »

Le plateau de Saclay en première phase

La ligne verte reliant Orly à Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines est divisée en deux tronçons. La première moitié, reliant Orly à Saclay via Massy-Palaiseau, est classée dans les projets prioritaires, le tronçon Versailles – Saclay étant pour sa part repoussé pour la quatrième phase. Pour le rapporteur, la ligne de bus en site propre (TCSP) qui entrera en service en 2015 ne pourra suffire à desservir le plateau et à enrayer la saturation du trafic routier. Il recommande par conséquent le recours à « *un transport approprié, c'est-à-dire puissant et attractif* ».

Dans ce contexte, la mise en place d'un métro automatique léger qui pourrait évoluer vers un métro lourd, apparaît comme la meilleure solution. Le tracé de la ligne serait adapté avec une possibilité de déplacer la gare plus proche du CEA plus au nord, au niveau du Christ de Saclay.

Plusieurs facteurs ont pesé en faveur de ce choix. Le premier mis en avant est la contribution du métro au développement économique du cluster. Le potentiel et la dynamique du plateau de Saclay sont donc pleinement reconnus. Par ailleurs, le métro permettra de désengorger les transports actuels, comme le RER B aujourd'hui saturé. Il ajoutera une nouvelle desserte vers l'aéroport d'Orly et aboutira à une réduction sensible du trafic routier. Enfin, le désenclavement des activités économiques et de recherches et le coût d'investissement réduit rendent la réalisation du premier tronçon à la fois nécessaire et compatible avec le financement du Grand Paris Express.

Quel calendrier, quel coût et quid du second tronçon ?

Pascal Auzannet suggère de lancer au plus vite le processus d'enquête publique pour le tronçon Orly – Saclay, sur la base de ces propositions, afin que les travaux puissent être lancés en 2017 avec une mise en service prévue en 2020. Le montant estimé pour la réalisation de cette ligne est de l'ordre de 1,25 milliard d'euros, fixé comme objectif maximum. Dans une phase

ultérieure, le rapporteur précise qu'« *il est souhaitable de poursuivre au-delà de Saclay en direction de Saint-Quentin et Versailles compte tenu de la pertinence de la desserte du pôle d'emplois de ce secteur* ». Des élus des Yvelines et deux présidents de chambres de commerce ont proposé, dans un courrier envoyé fin janvier 2013 au Premier ministre, de se contenter d'un métro léger aérien, moins coûteux pour le second tronçon de la ligne. Soulignant que la ligne verte « *est indispensable pour permettre l'opération d'intérêt national (OIN) Paris Saclay* », la lettre rappelle par ailleurs la place importante des Yvelines dans le cluster Paris-Saclay.

LE TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE PRÉVU POUR 2015

Le 3 août 2012, la préfecture de l'Essonne a déclaré d'utilité publique le projet de prolongement du bus en site propre Massy-Saint-Quentin. Après l'enquête publique l'hiver dernier, le projet entre donc désormais dans une nouvelle phase. Les travaux débuteront à la mi-2013 pour une mise en service de la ligne en 2015. Le budget, d'un montant de 58,2m€, a été approuvé par le STIF en octobre 2012.

JEAN-MICHEL LOURTIOZ NOUVEAU VICE-PDT : CAMPUS, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT

Fin 2012, Jean-Michel Lourtioz a été élu Vice-Président de l'Université Paris-Sud en charge du projet Campus, du Patrimoine et de l'Environnement. Il succède à Jean-Pierre Foucher pour le suivi des opérations campus.

Jean-Michel LOURTIOZ, ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et Docteur d'Etat en Sciences Physiques de l'Université Paris-Sud, est Directeur de Recherche Classe Exceptionnelle au CNRS. De 2000 à 2010, il assure la direction de l'Institut d'Electronique Fondamentale (IEF), laboratoire de 250 personnes, destiné à rejoindre prochainement le Centre de Nanoscience et de Nanotechnologie (C2N) sur le plateau de Saclay. Son champ de recherche couvre une grande variété de thèmes scientifiques allant des lasers à la physique des semi-conducteurs et aux nanotechnologies. Depuis 2010, il est Vice-Président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) UniverSud Paris. Il est aussi membre de l'Alliance Allistene pour les Sciences et Technologies de l'Information et des Communications et membre du Bureau et du Conseil d'Administration d'OpticsValley.

Pourquoi avoir accepté la fonction de Vice-Président Campus, Patrimoine et Environnement ?

D'abord parce que c'est une fonction enthousiasmante. Dans les prochaines années, le Plan campus permettra de faire sortir de terre des projets immobiliers qui correspondent aussi à de grands projets scientifiques. La Mission Campus accompagne ces opérations qui s'inscrivent dans la durée. Mon engagement dans ce projet présente par ailleurs une continuité avec mes précédentes fonctions au sein de l'IEF où j'ai conduit la réalisation d'une centrale de technologies. Dans le cadre du Plan campus, les projets sont de plus grande envergure.

Qu'est-ce qui a motivé l'élargissement de la fonction Plan campus et Patrimoine et l'environnement ?

Quand on traite des projets de l'ampleur du plateau de Saclay, beaucoup de questions sont traitées en liaison entre la Mission Campus et la Direction du Patrimoine, mais vont aussi au-delà. Par exemple, les aspects d'aménagement pour le devenir de la vallée prennent bien évidemment en compte les questions d'environnement. On ne peut pas déconnecter un aspect d'un autre. Tout ce qui a trait aux mobilités, aux transports, au logement, fait partie de la qualité de vie sur un campus et doit être traité avec une attention particulière en termes d'environnement. C'est une question transversale. La Mission Campus est issue du Plan campus sur le projet d'Université Paris-Saclay, mais ne peut pas se désolidariser d'un existant, du campus de l'université. Cette dualité patrimoine/campus se nourrit de tout ce qui doit répondre aujourd'hui aux normes environnementales, de toutes les économies que l'on peut réaliser sur les bâtiments, les transports...

Que représente le projet de l'Université Paris-Saclay pour vous ?

Tout d'abord à titre personnel, je suis issu d'une grande école d'ingénieur, l'Ecole Centrale. D'autre part, j'ai fait l'essentiel de ma carrière à l'Université Paris-Sud où j'ai trouvé un environnement de recherche exceptionnel. Il me semble absolument indispensable pour la lisibilité internationale des Grandes écoles et des



© Communication - UniverSud Paris

universités que s'amorce un regroupement entre ces deux types d'établissements. Je pense notamment au classement de Shanghai avec l'espoir d'un meilleur positionnement de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le site du plateau de Saclay est, de ce point de vue, un site remarquable pour engager ce regroupement et devenir un véritable « laboratoire » du rapprochement entre les Grandes écoles et les universités au sud de Paris.

DOMINIQUE MORELLE, NOUVEAU CHARGÉ D'OPÉRATION POUR LA PHYSIQUE



© RAPHAËL DE RASILLY / PSUD

Architecte diplômé par le gouvernement, Dominique Morelle est également titulaire d'un BTS de conducteur de travaux et d'un DESS Aménagement de l'Espace. Il bénéficie d'une longue expérience en qualité de conducteur de travaux et de chargé de projets et d'opérations immobilières. De 1984 à 1994, Dominique Morelle est chargé de nombreux projets en agences d'architectes, il exerce en tant qu'architecte libéral de 1999 à 2002, puis en tant que chargé d'opérations entre 1996 et 2011. Dans ces activités, il a travaillé sur des concours d'architecture complexes (Archives départementales du Gers, Musée Toulouse Lautrec à Albi), sur des études urbaines (ZAC des Abattoirs à Toulouse) et comme ingénieur hospitalier à l'Hôpital Marchand de Toulouse. Il bénéficie d'une solide expérience en tant que Directeur de travaux chez LCR Ar-

chitectes pour la réalisation de bâtiments de recherche à l'INSA, l'INRA, au CIRIMAT et à l'INP. De 2010 à 2011, il intègre la COGEMIP, une SEM qui gère les projets immobiliers pour la Région Midi-Pyrénées. Il s'occupe de la conduite des opérations de construction, rénovation, réhabilitation, maintenance des lycées de Midi-Pyrénées, du pilotage des travaux, ainsi que du suivi juridique, administratif et financier. Au sein de la Mission Campus, Dominique Morelle, chargé d'opération, assure aujourd'hui le montage et le suivi des opérations immobilières dans le cadre du projet CPMR (Centre de Physique Matière et Rayonnement) sur le Petit-Plateau. Il assure également l'interface opérationnelle avec l'Établissement public Paris-Saclay, conducteur d'opération et les multiples partenaires de l'Université Paris-Sud sur ce projet.

Lors du Conseil communautaire extraordinaire du jeudi 24 janvier, la ville des Ulis a rejoint la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay. Depuis le 1er janvier 2013, la Ville des Ulis est officiellement membre de l'agglomération mais c'est à l'issue du dernier conseil communautaire qu'ont été désignés les 7 nouveaux délégués de la Ville des Ulis. Sonia Dahou, maire des Ulis qui a succédé à Maud Olivier élue députée, devient Présidente déléguée chargée du développement économique. Les Ulis constitue la deuxième ville de la CAPS par sa population.

« Accueillir une nouvelle commune de la taille des Ulis est un atout considérable pour l'agglomération, c'est aussi un enjeu d'envergure pour que cette adhésion se traduise le plus vite possible dans le quotidien des habitants » déclare David Bodet, président de la CAPS. François Lamy, Ministre de la ville, a souligné quant à lui la « nécessité de coupler le pôle scientifique et de recherche de Saclay et le pôle industriel de Courtaboeuf ». La Maire des Ulis a rappelé que cette adhésion était attendue « depuis de longues années puisque nous travaillons à l'intégration de la ville des Ulis depuis sept ans ».

LA VILLE DES ULIS INTÈGRE LA CAPS



Un des premiers résultats attendus de cette adhésion : le renforcement du réseau de transports Mobicaps. Les affaires culturelles ou encore la gestion des voiries seront désormais aussi des questions traitées au niveau communautaire. La Médiathèque François Mitterrand, le Service Emploi Insertion et la Maison de Justice et du Droit, gérés par la ville des Ulis ont été immédiatement déclarés d'intérêt communautaire. Les habitants des communes de la CAPS bénéficieront des services de la ville des Ulis, et ceux des Ulis profiteront de ceux proposés au sein de la communauté d'agglomération.

La zone d'activité de Courtaboeuf, notamment implantée sur les Ulis, devrait apporter et participer à la dynamique du Plateau de Saclay. La CAPS souhaite également que cette intégration profite quotidiennement aux habitants des Ulis et soit l'opportunité pour eux « d'appartenir à un territoire d'exception, le cluster urbain du Plateau de Saclay, qui a déjà une visibilité mondiale en termes de recherche et de haute technologie ».



RÉUNION DE LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OPÉRATION BIOLOGIE - PHARMACIE - CHIMIE

Le vendredi 8 février dernier s'est tenue à la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry la réunion de lancement de la programmation de l'opération concernant la Biologie, la Pharmacie et la Chimie.

Cette opération immobilière a pour objectif le déménagement de plusieurs laboratoires, ainsi que des formations associées dans de nouveaux locaux situés sur le Plateau de Saclay. Le Président de l'Université Paris-Sud, Jacques Bittoun, et le Vice-Président Campus, Patrimoine, Environnement, Jean-Michel Lourtioz ont introduit la réunion auprès des participants des disciplines concernées. Jean-Marc Peyrical, chargé de mission juridique a présenté les caractéristiques d'un contrat de partenariat et Pierre-Alexandre Charrat, chargé de l'opération à la Mission Campus a détaillé le projet immobilier. Le cabinet Polyprogramme, chargé des études de programmation était également présent pour répondre aux questions de l'assistance.

 Consulter la présentation de la réunion

ÉLECTIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE DE LA FCS CAMPUS PARIS-SACLAY

Le Conseil d'administration de la Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris-Saclay a pris la décision de mettre en place en son sein un Sénat Académique. Cette instance sera chargée d'apporter ses avis, recommandations et propositions pour toutes les questions liées à la mise en œuvre de l'IDEX et à la création de l'Université Paris-Saclay.

Le Sénat Académique constitue l'instance représentative de la communauté scientifique et d'innovation de l'ensemble des établissements fondateurs de la Fondation. Le Sénat Académique est composé de 150 membres répartis en quatre collèges. Les élections du premier semestre 2013 concernent l'élection des 60 membres de la composante élue du Sénat Académique. Chaque chercheur, enseignant-chercheur, enseignant ou personnel assimilé de l'Université Paris-Sud est libre de se porter candidat et d'exprimer son suffrage.

Chaque candidat et votant doit vérifier son inscription sur les listes avant le 11 mars 2013. La date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 mars 2013. Le vote électronique aura lieu du 10 au 12 avril 2013.

En savoir +

Plus d'actus sur www.u-psud.fr